



*Prolongez  
votre Action*



## Élections aux Commissions Administratives Paritaires Locales Le 20 Octobre 2011

**Elu(e)s du personnel pour le personnel**

Le 20 Octobre 2011, vous élierez vos représentants aux commissions Paritaires locales. Le vote CGT est important pour exprimer ce que vous souhaitez et ce que vous voulez défendre dans notre établissement.

### ***Le rôle des représentants CGT aux CAP Locales***

Chaque élu(e) représente les collègues de sa catégorie professionnelle. Il vérifie l'application des critères pour les passages d'échelons et les avancements de grade.

Il rencontre et défend les salariés qui demandent une révision de note ou d'appréciation.

Après avoir siégé, il informe les salariés concernés des décisions de la commission paritaire.

**LA CGT CH PORT-LOUIS/RIANTEC :  
DES CANDIDATS REPRESENTATIFS  
S'ENGAGENT**



*Prolongez  
votre Action*



# Le CTE : Notre Engagement !

***Entre les candidats CGT et l'ensemble du personnel du CH Port-Louis/Riantec***

Nous sommes une liste de salariés du CH Port-Louis/Riantec, comme vous. Nous sommes tous présents à vos côtés dans les services conscients des difficultés que vous rencontrez.

Nos candidats sont disponibles, dynamiques, formés et compétents. Nous vous proposons de vous représenter au CTE pour porter et défendre vos aspirations et vos revendications.

Pour cela nous nous engageons :

- ▶ **A SIEGER DURANT TOUT NOTRE MANDAT..**
- ▶ **A VOUS INFORMER...**
- ▶ **A RESPECTER VOS DECISIONS...**
- ▶ **A VOUS RENDRE DES COMPTES...**

Les années à venir seront déterminantes pour l'avenir du secteur hospitalier ou de nombreux changements vont avoir lieu, dont notre établissement ne sera pas épargné. Nous aurons besoin d'un CTE déterminé, motivé et inflexible quand il s'agira du maintien de l'emploi, d'améliorer nos conditions de travail et de la lutte contre la précarité pour lesquels nous avons obtenu, cette année, des résultats par un plan de titularisation.

***De l'influence de la CGT avec l'ensemble du personnel du CH Port-Louis/Riantec dépendra le rapport de force qui sera opposé à la direction et à l'ARS.***

*Prolongez  
votre Action*

Élections au  
Comité Technique d'Établissement  
Le 20 Octobre 2011



Le 20 Octobre 2011, vous élirez vos représentants au C.T.E.  
Tous Ensemble, votons CGT, pour nous, pour des conquêtes sociales,  
pour défendre  
la qualité du service public hospitalier de nos usagers et des agents du  
CH Port-Louis/Riantec.

**LE CTE : C'est votre vie au travail :**

Le CTE est l'instance dans laquelle siègent direction et représentants  
des personnels.

Il est consulté et doit s'exprimer sur tous les aspects de la vie de  
l'établissement : budget, projet social et médical, emplois,  
investissements, plan de formation, primes, conditions de travail du  
personnel,...

**LE CTE : Lieu de démocratie :**

Le CTE doit entendre votre voix : sur les besoins en personnel dans  
l'établissement, les besoins en emplois stables et qualifiés, pour faire  
reculer la précarité, garantir la qualité des soins et la sécurité pour le  
personnel et les patients, pour faire reconnaître la spécificité de notre  
travail.

**Investir dans l'emploi public statutaire, c'est investir dans des hommes et des femmes qui assurent au quotidien les missions et la continuité du service public.**

**L'AVENIR, C'EST PLUS DE GARANTIES COLLECTIVES  
POUR TOUS**

*Prolongez  
votre Action*

Commissions Paritaires Locales



**Un enjeu local important pour l'ensemble du personnel de CH  
Port-Louis/Riantec**

Les élus CGT, vous les connaissez. Ils travaillent à vos côtés dans  
les services.

Ils sont à l'écoute de vos aspirations, de vos difficultés, de vos  
préoccupations et de vos exigences.

**Ils sont disponibles, compétents et à vos côtés dans les services !**

Que vous travailliez dans les services soignants, administratifs,  
techniques ou généraux,  
il y a toujours un représentant de la CGT CH Port-Louis/Riantec  
pour vous renseigner

**Les C.A.P Locales : un enjeu professionnel et revendicatif !**

Nos candidats s'engagent à améliorer les actions engagées de-  
puis des années.

Pour de meilleurs déroulements de carrières, bien souvent les  
élus CGT ont réussi et veillé à améliorer les conditions de prises  
d'échelons ou de passage en catégorie supérieure.

Ils se sont aussi battus pour que tous les salariés du CH Port-  
Louis/Riantec partent en retraite avec une pension maximum.  
Pour cela, vous pouvez compter sur des militants qui préparent  
leurs dossiers et qui défendent vos droits face à la direction.

**TOUS ENSEMBLE POUR ETRE PLUS FORTS**